



Union syndicale Solidaires
31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris
contact@solidaires.org
bulletinsolidairesetegales@solidaires.org

solidaires.org

f @UnionSolidaires
t @Solidaires
i @union_solidaires

ÉGALES

septembre 2025



Agenda

- 16/09: AG féministe de Solidaires IdF
- 28/09: journée mondiale pour le droit à l'avortement et à la contraception
- 11/10 : Manifestation International et Féministe
- 15/11: journée mondiale des enfants
- 20/11: TDoR journée du souvenir trans
- 25/11: journée mondiale contre les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes

Sommaire

- page 2 : Édito, contact et concours
- page 3 : Liberté immédiate pour Sharifeh Mohammadi
- page 4 : Campagne agir syndicalement contre le racisme
- page 5 :
- page 6 : Les femmes, les mines et la terre - art 7

- page 9 : Cancers féminins, à bas le sexisme !
- page 11 : Femmes syndicalistes, racontons nous ! - art 3
- page 13 : Balado, podcast et série
- page 14 : Revue de livre «Lire Mazan»

RENTRÉE SOCIALE RÉSOLUMENT FÉMINISTE !!

Les annonces budgétaires de Bayrou à la mi-juillet auront réussi à réveiller la colère en cette rentrée sociale. Les annonces sont particulièrement délétères pour les plus précaires, déremboursements de médicaments, gel des salaires dans la fonction publique, des aides sociales, des pensions, jours fériés en moins pour tout le monde, jours de carence...

A chaque fois que l'on s'attaque au monde du travail, ce sont les femmes qui trinquent particulièrement notamment du fait des inégalités au travail persistantes : elles sont majoritaires dans la fonction publique donc à voir leur revenus stagner depuis des années, les pensions de retraites des femmes sont toujours de 40 % de moins que celles des hommes.

Le 10 septembre, les formes de mobilisations seront bien sûr la grève, comme l'appel de Solidaires, mais comment ne pas voir aussi une inspiration de la grève féministe lorsque le mouvement «bloquons tout» parle aussi de grève de la consommation !

Soyons dans les AG, portons les revendications féministes qui tirent l'ensemble de la société vers plus de droits !

Pour autant, lorsque la situation sociale est délétère il est encore plus primordial de se mobiliser pour les droits des femmes, tant les deux sont liées lorsque les régimes régressifs et fascistes se mettent en place pour faire perdurer un système capitalisme qui nous emmène dans le mur.

Le 28 septembre la mobilisation pour le droit à l'avortement, symbole de cette liberté des femmes sur leur corps durement acquise, doit être à cette mesure. **Le 11 octobre** le collectif Grève féministe appelle à une mobilisation internationale et féministe d'ampleur pour rejeter la guerre et les oppressions faites aux femmes qui se multiplient partout dans le monde. **Le 25 novembre** doit aussi être un coup de tonnerre pour nos gouvernements, ras le bol qu'un budget fasse l'impasse sur les 3 milliards nécessaires à la lutte contre les violences faites aux femmes !



TOUS-TES DANS LES LUTTES FÉMINISTES !!

Non à la peine de mort !

Liberté immédiate pour Sharifeh Mohammadi !



Alerté par différents canaux, dont le Syndicate of Workers of the Tehran and Suburbs Bus Company, membre du réseau syndical international de solidarité et de luttes, nous diffusons l'information de la condamnation à mort de Sharifeh Mohammadi, militante sociale et prisonnière politique.

Le tribunal islamique de Rasht l'a condamnée à mort pour avoir « fait la guerre contre l'État islamique. » La juge a affirmé que son appartenance passée au comité pour la formation des syndicats indépendants était la preuve de ce soi-disant crime.

Au cours de l'interrogatoire, Sharifeh Mohammadi a été placée en isolement cellulaire, soumise à la torture et à de graves pressions pour la forcer à faire de faux aveux ; on lui a refusé un appel téléphonique avec son enfant de 12 ans, de voir sa famille, de rencontrer un avocat. D'anciens prisonniers qui l'ont vue ont témoigné que son corps portait des marques de coups et de torture.

Sharifeh Mohammadi s'est même vu refuser le droit d'être physiquement présente au tribunal et de se défendre en personne.

Le cas de Sharifeh expose l'intersection du patriarcat, de l'oppression des classes et de la violence autoritaire. Une femme, une mère et une travailleuse est ciblée parce que sa vie incarne la résistance contre la domination.*

Le Syndicat des travailleurs de la compagnie de bus de Téhéran et de sa banlieue « exprime sa ferme solidarité avec Sharifeh Mohammadi et sa famille, souligne une fois de plus que les condamnations à mort ne sont rien d'autre que des outils de répression et de propagation de la peur dans la société ». Le syndicat exige « l'abolition totale de cette peine inhumaine, sous quelque prétexte que ce soit, et la suspension immédiate des condamnations à mort injustes prononcées contre Sharifeh Mohammadi, Verisheh Moradi, Pakhsan Azizi et d'autres militants sociaux. »

Voir le bulletin de la commission internationale de Solidaires « [Solidaires et internationalistes !](#) »

LA SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE
NE CONNAÎT PAS
DE FRONTIÈRES



Union
syndicale
Solidaires

CAMPAGNE DE SOLIDAIRES:

AGIR SYNDICALEMENT CONTRE LE RACISME

L'Union syndicale Solidaires lance en septembre la campagne "Au travail et partout, détruisons le système raciste". A Solidaires, nous luttons avec celles et ceux qui subissent les oppressions racistes au travail, dans nos quartiers et dans la société. Nous continuerons à nous battre pour la justice, pour l'égalité des droits, contre le racisme, pour la régularisation des travailleurs-ses sans papiers, la liberté de circulation et une société juste et libre d'oppressions ! La campagne "["Au travail et partout, détruisons le système raciste"](#)" est disponible sur le site de Solidaires.

Racisme et sexisme, l'expérience spécifique

des femmes racisées au travail

70% des femmes noires déclarent avoir subi des discriminations dans leur parcours professionnel.

LE RACISME SYSTÉMIQUE
EST UNE ARME DES CAPITALISTES.
LE COMBATTRE EST L'AFFAIRE DE TOUTES ET TOUS

Solidaires

Le racisme au travail est une réalité qui touche spécifiquement les femmes racisées. En effet, sur nos lieux de travail, être une femme racisée signifie faire face à des difficultés particulières à l'entrecroisement de plusieurs discriminations que sont le racisme, le sexisme mais aussi le classicisme. Notre syndicalisme doit penser et combattre ces violences et discriminations spécifiques.

Les femmes racisées subissent au travail les effets conjugués du système capitalisme, patriarcal et raciste. Ces discriminations commencent dès la recherche d'emploi : par exemple, les femmes portant le voile ont 80% de chance en moins d'obtenir un entretien après une candidature spontanée pour un contrat d'apprentissage. Ces discriminations continuent tout au long de la carrière. Une étude de 2011, révèle que 70% des femmes noires diplômées déclarent avoir subi des discriminations dans leurs parcours professionnels.

Le système raciste et patriarcal s'articule également dans la répartition du travail. Souvent les femmes racisées sont surreprésentées dans les métiers des services, du soin et de la reproduction sociale. Ces emplois, pourtant essentiels, sont parmi les plus précaires et les moins bien rémunérés. Invisibilisées malgré leur rôle crucial, ces travailleuses sont aussi en première ligne face aux politiques d'austérité, dont le projet de budget porté par Bayrou (s'il venait à être appliqué).

A l'inverse, les femmes racisées sont sous-représentées dans les postes de pouvoir et peinent à obtenir des promotions. En effet, une étude révèle que 62% des femmes noires diplômées déclarent faire face au plafond de verre.

Enfin, les expériences spécifiques des femmes racisées sont souvent niées. Aujourd'hui, la difficulté à obtenir des données statistiques sur ces discriminations et ces violences spécifiques contribue à leur invisibilisation. C'est pourquoi, la lutte contre les discriminations que subissent les femmes racisées doit être au coeur de notre syndicalisme antiraciste, antisexiste et anticapitaliste.

LA PILULE DE TROP

QUAND L'IDÉOLOGIE D'EXTRÊME-DROITE MET EN PÉRIL LA SANTÉ DES FEMMES

Un stock de plusieurs millions de contraceptifs sur le point d'être incinéré en France. Un laboratoire pharmaceutique menace de priver les centres de santé de médicaments essentiels pour l'IVG. Dans une société où les mouvements conservateurs et d'extrême-droite investissent des milliards d'euros pour lutter contre le droit à disposer de son corps, ces deux affaires, qui font actuellement l'objet de mobilisations en Belgique et en France, mettent en lumière la vulnérabilité des droits des femmes et la nécessité de revendications féministes fortes pour protéger l'accès à la contraception et à l'avortement.

Dans un monde où les droits des femmes sont constamment menacés, la destruction annoncée de millions de contraceptifs non périmés sur le sol français apparaît comme une aberration à la fois économique, écologique et, surtout, idéologique. Ces produits, d'une valeur de près de 10 millions de dollars, ont été financés par l'USAID (Agence des États-Unis pour le développement international) sous une administration précédente, pour être distribués à des femmes en situation de grande précarité, principalement dans les pays du Sud. Leur incinération, ordonnée par la nouvelle administration Trump, est une attaque frontale contre l'autonomie des femmes. C'est une décision coloniale, sexiste, écocidaire et criminelle.

En détruisant ces dispositifs – préservatifs, pilules et implants – l'administration américaine bafoue la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et expose des millions de femmes à des grossesses non désirées, des avortements à risque et une augmentation de la mortalité maternelle.

L'Europe, et plus particulièrement la Belgique et la France, se trouvent au cœur de cette bataille. Stockés à l'origine en Belgique, ces contraceptifs sont désormais menacés d'être incinérés en France. Face à cette situation, divers collectifs féministes se mobilisent. En France, le collectif *Avortement Europe, les femmes décident*, dont Solidaires fait partie, dénonce et interpelle via une pétition la passivité du gouvernement et devenir l'exécuteur d'une politique anti-droit des femmes. En Belgique, le secteur de la santé, des associations humanitaires et des collectifs féministes ont envoyé une lettre aux ministres belges pour exiger un moratoire et empêcher le transfert du stock. Juridiquement, ils soulèvent l'abus de droit de propriété, arguant qu'un bien d'intérêt public ne peut être détruit pour des raisons idéologiques. A ce jour, il semblerait que les stocks soient toujours dans des entrepôts en Belgique.

L'accès aux médicaments : une bataille nationale, internationale et féministe !

La menace qui pèse sur le stock de contraceptifs de l'USAID n'est pas un cas isolé. En France, les militantes et les professionnel·les de santé alertent sur une autre entrave à l'accès aux soins, cette fois-ci pour l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) médicamenteuse. Le laboratoire Nordic Pharma, qui détient le monopole de la vente des médicaments nécessaires (mifépristone et misoprostol), a récemment renforcé ses conditions de distribution. Sans prévenir les centres de santé sexuelle, il exige désormais une attestation formelle de détention, sous peine de ne pas honorer les commandes.

Cette décision, sous couvert de stricte application de la loi, met en danger l'accès à l'avortement. Les centres, qui ne disposent pas toujours de cette attestation malgré l'existence d'une autorisation tacite, se retrouvent potentiellement en rupture de stock. Cette situation intervient après une pénurie de mifépristone en 2023 et pose de graves questions. Pourquoi la France permet-elle le monopole d'un seul laboratoire sur des médicaments essentiels ? Subit-il des pressions de la part de mouvements anti-avortement ?

Ces deux affaires, bien que distinctes, révèlent une problématique commune : la fragilité de l'accès aux soins et aux droits reproductifs.

Elles montrent comment la santé des femmes peut être prise en otage par des décisions politiques et économiques. La destruction des contraceptifs de l'USAID et la politique de distribution de Nordic Pharma rappellent que les droits des femmes ne sont jamais acquis ! Ce sont des batailles quotidiennes pour l'accès aux soins, à l'information et à la liberté de choisir. Alors que des groupes ultraconservateurs, dotés de milliards d'euros de budget, multiplient les actions pour faire reculer ces droits, il est plus que jamais vital de rester mobilisé·es ! Les actions en justice, les pétitions, les lettres ouvertes, la pression politique, les manifestations, les grèves, sont les armes de celles et ceux qui refusent de voir le droit à la santé sacrifié sur l'autel des idéologies réactionnaires. La mobilisation actuelle en France et en Belgique n'est pas seulement une réaction à un scandale, c'est une réaffirmation que l'autonomie des femmes n'est pas négociable.

Rendez-vous dans la rue le 28 septembre, journée internationale de lutte pour les droits et l'accès à l'IVG dans le monde !

LES FEMMES, LES MINES, LA TERRE

Article 7 Un série qui vous raconte l'impact de l'extractivisme minier sur les femmes des communautés andines dans le sud du Pérou

Après avoir montré la monétarisation de l'économie, la masculinisation des revenus, et ce que cela « fait » aux rapports sociaux de sexe (plus grande dépendance économique, violences masculines plus intenses, un phénomène transversal aux méga-projets miniers transnationaux et aux activités minières informelles) ; il faut souligner une différence importante : la destruction environnementale massive qui, elle, est propre aux opérations minières transnationales.

Ce septième chapitre explore comment les femmes sont les plus impactées, et comment la question environnementale genrée est présentée dans les discours écologistes internationaux (spoiler : c'est problématique).

Dans le cas des méga-projets à ciel ouvert, le cuivre est transformé sur place : la roche est réduite en poudre et mélangée à de grandes quantités d'eau (ce qui assèche les réserves locales) et à des produits toxiques (mercure, arsenic, etc) pour séparer le cuivre de la roche. Le concentré de cuivre est exporté, et les déchets toxiques sont stockés sur place at vitam eternam. A la fin de vie du projet, la mine est fermée, mais les déchets restent – et les fuites acides ou toxiques dans les cours d'eau locaux sont fréquentes. Cela a un impact direct sur les vies des communautés alentours, et notamment sur la vie des femmes, chargées d'assurer l'agriculture de subsistance pendant que les hommes migrent pour obtenir des revenus monétaires. Plus « fixées » au territoire de la communauté, les femmes sont donc plus exposées



21 mai 2024: 34e anniversaire de l'exploit héroïque du peuple et des communautés paysannes de la province d'Espinar, à Cusco, lorsqu'une grève générale de 24 heures a été convoquée pour protester contre l'entreprise minière spéciale Tintaya, qui a commis une série d'abus contre les droits sociaux et environnementaux de la population.

aux pollutions. Chargées de la cuisine et du ménage, elles sont plus souvent en contact avec l'eau polluée. Responsables des soins aux enfants et aux animaux, ce sont elles qui s'inquiètent des maladies « nouvelles et étranges » qui apparaissent : des brebis à cinq pattes, des moutons à deux têtes, des enfants avec des retards mentaux substantiels... Leur économie aussi est réduite à néant. Les récoltes pourrissent sur pied. L'herbe des pâturages devient jaune puis noire, les animaux refusent de boire l'eau de la rivière qui charrie des dépôts rougeâtres et meurent mystérieusement et massivement – même les chiens refusent de manger leurs entrailles qui sentent horriblement mauvais. « Avant, on mangeait bien et on pouvait même

vendre les surplus ; aujourd'hui, on n'a même plus de quoi manger », raconte une femme de 87 ans d'une communauté adjacente au projet minier Tintaya-Antapaccay.

C'est donc le travail productif (l'agriculture de subsistance et l'élevage) et reproductif (soin aux enfants et aux personnes malades) des femmes qui est donc prioritairement affecté par les pollutions environnementales. La dépendance économique envers le mari ou les enfants s'approfondit aussi, puisqu'elles ne peuvent même plus produire de quoi se nourrir elles-mêmes. Les femmes qui ont le capital social (de la famille en ville) ou économique (possibilité de louer une chambre en ville) partent de la communauté – et ne restent que les



Les communautés d'Espinar en grève contre la société minière Glencore

femmes les plus pauvres, souvent les plus âgées. La solitude et l'inquiétude est pesante : elles ne savent pas quelle est la qualité de l'eau qu'elles boivent et qu'elles donnent à leurs enfants ou petits-enfants. Tout le monde tombe malade. Comme le déclare une femme d'une soixantaine d'année : « D'abord, c'est la santé : sans santé, il n'y a pas de travail. Après c'est le travail ».

La question environnementale est donc d'abord une question économique : celle du corps malade qui ne peut pas travailler pour subsister, et celle de l'agriculture de subsistance en tant que tâche assignée principalement aux femmes et aux personnes âgées. Cela est fondamental, car il faut comprendre que les gens ne s'opposent pas aux activités minières en tant que telles, même pas pour des questions de protection de l'environnement : ils s'opposent aux activités qui

détruisent leur possibilité de survie physique, matérielle et économique. En ce sens, les activités minières informelles aux mains des communautés elles-mêmes, et qui utilisent du mercure pour amalgamer l'or, n'ont pas la même signification. Elles tuent à petit feu les parents qui s'intoxiquent en les exploitant, mais qui - grâce à cet argent - peuvent envoyer leurs enfants en ville et leur donner accès à une éducation suffisante pour devenir « professionnel·les », employé·es de l'économie formelle en échange d'un salaire et d'un statut social.

Comme l'a montré Kyra Grieco, la transformation des discours contre l'activité minière, de plus en plus centrés sur des figures féminines, est liée à un ajustement des stratégies de lutte dans un contexte national et international de plus en plus répressif. C'est l'image de Bertha

Caceres, assassinée au Honduras pour avoir défendu une rivière ; ou de Maxima Acuña, dans la région de Cajamarca au nord du Pérou, harcelée par l'entreprise Yanacocha parce qu'elle refuse de vendre sa parcelle de terre adjacente au projet minier. Dans cette région, la mobilisation de l'identité de mère justifie la présence "naturelle" des femmes dans la lutte (en opposition au militantisme "politisé" des hommes), un discours qui tend à re-naturaliser les femmes. Ces femmes, présentées comme gardiennes de la Terre, défenseuses de l'environnement et des droits humains, sont invitées à parler à l'ONU, reçoivent le prix Goldman de l'environnement, et font l'objet de campagnes de solidarité spécifiques.

Or, ces discours et pratiques ne résolvent pas les problèmes économiques provoqués par la pollution. Maxima Acuña, héroïne

des ONG écologistes, continuent à lutter pour sa survie quotidienne. En outre, ils tendent à reproduire des clichés et des stéréotypes sexistes et racistes-coloniaux. Sexiste, parce la féminisation de la représentation des luttes contre la pollution minière occulte les difficultés et les limites réelles de leur militantisme. Dans les faits, rares sont les femmes qui peuvent effectivement entrer en lutte (la triple journée de travail productif, reproductif et politique, et les attaques constantes sur leur légitimité à faire partie des organisations sociales, sont des obstacles énormes); c'est le contact avec des ONG qui les légitiment dans un contexte ultrapatriarcal, mais qui de fait les individualise et les coupe de leur organisation en biaisant la démocratie interne. Raciste-colonial, parce que les femmes autochtones sont représentées comme « naturellement plus proches de la nature », ce qui les renvoie et

leur assigne la responsabilité de « sauver notre planète » en se dédouanant de notre responsabilité capitaliste. Les femmes autochtones sont glorifiées pour, mais donc implicitement rendues responsables de la lutte contre la pollution systémique causée par le mode de consommation du Nord.

Ces représentations et discours dépolitisent les luttes locales en formulant la question environnementale dans des termes lisses, consensuels, presque moraux (« protéger l'environnement, c'est bien, bravo »). Cette dépolitisation évacue une réalité du terrain profondément conflictuelle : la lutte pour la (ré)appropriation et le contrôle des richesses dans le cadre d'une organisation internationale du travail qui bénéficie au Nord et qui externalise les coûts cachés de cette production dans les pays du Sud, en particulier les coûts environnementaux.

Finalement, la romantisation des luttes des femmes autochtones est très problématique : en vérité, personne ne veut être une héroïne, les gens veulent survivre, ou plutôt vivre. Les questions environnementales sont une question de vie ou de mort (et d'ailleurs plus souvent de mort) : c'est la féminisation de l'extrême pauvreté, de l'extrême précarité, la féminisation de l'exposition aux violences systémiques. La solidarité internationale envers les femmes vivant dans les territoires affectés par l'extractivisme transnationale doit donc passer par d'autres biais.

Les images viennent des sites suivant:

- <https://ojo-publico.com/>
- <https://muqui.org/>
- <https://coprofam.org/>



Répression contre les défenseuses des droits à Espinar, Cusco, Pérou



Cancers féminins

À bas le sexisme !

Une femme sur 8 sera touchée par un cancer du sein. Il est le plus fréquent en France et représente la première cause de décès par cancer chez les femmes. Pourtant, le cancer du sein n'est inscrit sur aucun tableau des maladies professionnelles.

Pourquoi cette absence ? Les femmes ne sont-elles pas exposées aux cancérogènes au travail ?

Pourtant, alors que le travail de nuit se généralise à tous les secteurs, il est établi qu'il représente un facteur indéniable de risque de cancer du sein pour les femmes.

De même, il est établi que les radiations sont des facteurs de cancers pour les personnels de bord dans les avions ou travaillant dans le milieu médical. Milieux dans lesquels les femmes sont largement sur-représentées.

Alors que les données scientifiques sont bien présentes et plaident pour une meilleure reconnaissance des cancers professionnels pour les femmes, il n'y a guère d'avancées sur le sujet.

Alors pourquoi un tel retard ? Une seule réponse : le sexisme !

En effet, le processus pour l'inscription d'une nouvelle maladie, ou la modification des tableaux existants des maladies professionnelles est en général hyper restrictif et lent. Et pour les femmes, c'est encore pire !

Tout d'abord les recherches sur les origines professionnelles des cancers spécifiques des femmes sont moins nombreuses. Il manque encore beaucoup de données.

Entre-temps, le nombre de nouveaux cas de cancers a presque doublé en France. Cette hausse concerne particulièrement les femmes. Comment expliquer l'explosion des cancers en France, si ce n'est par les multiples expositions aux substances chimiques cancérogènes.

Des expert-es rappellent que les facteurs de risque dits classiques, comme le tabac, l'alcool ou la sédentarité, ne suffisent pas à expliquer cette explosion. Les facteurs environnementaux sont nombreux : résidus de pesticides, perturbateurs endocriniens, microplastiques, nanoparticules, métaux lourds... et leurs effets toxiques sont multipliés par un « effet cocktail ».

Faute de recherche sérieuse, des milliers de femmes touchées par le cancer seront exposées à des discours culpabilisants d'ordre médical : c'est la faute de vos hormones, vous n'avez pas eu d'enfants, vous n'avez pas allaité, vous avez eu vos règles trop tôt, etc., et, bien sûr, vous ne faites pas assez de sport, vous mangez trop ou pas assez bien.

Si les causes hormonales et le mode de vie sont des facteurs de risques indéniables de ce cancer, le corps médical ne s'interroge que très peu sur ses causes environnementales

et professionnelles. Les femmes ne seront pas incitées à examiner les éventuelles causes professionnelles de leur cancer. Ce qui explique que seule 1 femme pour 11 hommes obtient une reconnaissance en maladie professionnelle.



Puis, de manière générale, les expositions professionnelles des femmes sont invisibilisées, minimisées, pour ne pas dire carrément niées. Le fait que les femmes soient plus fréquemment confrontées à des carrières hachées, à de la précarité et du travail non déclaré participe à ce phénomène. Elles sont aussi concentrées dans certaines catégories professionnelles, où les risques professionnels sont invisibilisés : par exemple, les 3 ou 5 tonnes cumulées (le poids d'un éléphant) portées par jour par les caissières et soignantes dans les hôpitaux et EHPAD,

ou les efforts cardiaques des femmes de chambre soumises à des cadences infernales de nettoyage, ou encore les cocktails de produits chimiques dangereux auxquels sont exposées les coiffeuses, esthéticiennes et fleuristes.

Plus de 100 ans après les premiers tableaux de maladies professionnelles en 1919, les cancers du sein, de l'utérus, du col de l'utérus ne sont nulle part! Bref on pourrait presque croire en lisant ces tableaux que, pour le ministère du Travail, les travailleuses ne tombent pas malade!

Il a fallu attendre octobre 2023 pour que le cancer de l'ovaire soit reconnu comme maladie professionnelle pour exposition aux fibres d'amiante!

Cette absence de tableau est très préjudiciable pour les femmes. Aujourd'hui, alors qu'elles sont exposées à de multiples cancérrogènes au travail, elles devront mener une longue lutte pour faire reconnaître l'origine professionnelle de leur cancer et obtenir réparation auprès de leur employeur.

La situation des salarié-es (majoritairement des femmes) de TETRA MEDICAL en est une bonne illustration. Elles ont été exposées au travail à l'oxyde d'éthylène, un cancérrogène, mutagène et reprotoxique avéré utilisé pour stériliser le matériel médical, alors qu'elles ne disposaient d'aucune protection. Elles viennent de gagner en juin et juillet après un long combat le droit d'être partiellement indemnisées au titre du préjudice d'anxiété par deux jugements des conseils des Prud'hommes.

Les experts scientifiques indiquent qu'il n'y a pas de seuil de toxicité pour ce gaz, le SCOEL (comité scientifique des Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle pour l'UE) n'a en conséquence pas recommandé de valeur limite professionnelle. Pourtant c'est bien une Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (VLEP) qui a été établie et transposée par le décret du 9 décembre 2020.

Il était plus important que les employeurs puissent continuer d'utiliser ce produit, plutôt que de préserver la santé des travailleuses concernées.

La lutte contre le cancer ne peut se limiter à la recherche médicamenteuse. Pas d'économies sur nos vies! Une véritable politique de prévention doit être mise en place. La censure partielle de la loi dite Duplomb doit nous encourager à poursuivre cette lutte!

Le ministère du Travail et de la Santé doit inscrire sur le tableau des maladies professionnelles l'ensemble des cancers féminins!

Conclusion, non seulement les femmes risquent de continuer à être exposées à ce cancérrogène sans effet de seuil au travail, mais, en plus, elles auront toutes les peines à faire reconnaître l'origine professionnelle de leur cancer.

**Pas d'économies
sur nos vies!**

La santé au travail passe après la recherche du profit, et la lutte des classes s'exprime aussi dans l'appropriation par les employeurs de nos vies.

Rappelons-le nécessaire, le cancer, même s'il est mieux soigné reste toujours une maladie mortelle, il laisse de nombreuses séquelles et cicatrices pour les femmes, la prévention des cancers des femmes doit devenir enfin une priorité!

Leurs économies nous coûtent cher!

Faire des économies sur la santé, c'est prendre le risque que l'état de santé des salarié-es se détériore, ce qui coûte finalement plus cher à la collectivité.

En refusant de mener de véritables politiques de prévention des cancers professionnels pour préserver les intérêts des employeurs, les pouvoirs publics contribuent à l'épidémie de cancers et négligent le suivi médical, donc le traitement précoce, des personnes les plus exposées.

Femmes syndicalistes, racontons nous !

une série sur la démasculinisation de l'histoire

réalisée par Anouck de Sud Culture,

membre du collectif Rue de la Commune qui associe histoire et mémoire sociale

DE PÉTROLEUSE EN PÉTROLEUSE

4 septembre 1871, les « pétroleuses » sont à la barre. Qui sont donc ces femmes accusées d'avoir incendié Paris ?

2 jours auparavant viennent de s'achever les procès des communards « importants ». Mais deux mois seulement après la terrible Semaine Sanglante, on se presse au tribunal pour apercevoir 5 diables.

Ces diabesses sont en réalité 5 ouvrières qui, cantinières et vivandières de bataillon, participèrent à des combats autour de la légion d'honneur (8e arr. de Paris). Leur nom mérite d'être connu : Joséphine Marchais, journalière, Eulalie Papavoine, couturière, Léontine Suétens, blanchisseuse, Victorine Lucie Bocquin (née Maris), lingère, Elisabeth Rétif, cartonnrière. On connaît le visage de 4 d'entre elles grâce à la série photo réalisée à la prison des chantiers de Versailles qui contient plusieurs centaines de visages d'hommes, femmes et enfants arrêtés.



Elles se tiennent droites, dans des vêtements simples dont on comprend vite qu'elles se les sont parfois échangés.

Que pouvaient-elles bien penser ?

Joséphine Marchais se tient droite, ses longs cheveux repliés en chignon, les mains rassemblées sur les cuisses, elle semble presque sourire, le regard fier.

Eulalie Papavoine porte un haut sombre. Elle semble bouder par défiance au photographe. Elle croise les bras de façon nonchalante, refusant le jeu de la pose...

Léontine Suetens est plus habillée, le haut est rayé, elle a quelques bijoux et une coiffure travaillée. Son regard semble se perdre...

Elisabeth Rétif sourit elle aussi. A qui et quoi ?

Celui de Victorine Bocquin semble perdu, à moins que ce ne soit en réalité, la photo d'une Joséphine Bocquin, dont le nom n'existe pas dans les archives de la répression... La femme de la photo porte une coiffure rassemblée en un filet, un beau gilet et une croix visible autour du cou. Elle semble enceinte. Elle ne pose pas, elle est simplement là.

Ces cinq femmes essuyèrent un procès à charge, où il ne fut jamais vraiment question de leur action ou même de la Commune. On les accuse de porter des fusils et des écharpes rouges, d'avoir des relations sexuelles hors mariage (parfois en trop grand nombre), d'être de mauvaises mœurs.

En réponse à des accusations grotesques, mais aux conséquences terribles, les accusées se défendent en mettant en avant leur rôle d'ambulancière et d'aide. Aucune ne nie cependant sa participation à la Commune.

« Je ne renie pas ce que j'ai fait. J'ai servi de cantinière. J'ai donné à boire aux fédérés, mais pour avoir fait autre chose, pour les assassinats et les incendies, je le nie.

D: Mais vous êtes accusée d'attentat contre le gouvernement, de pillage, d'incendie, d'assassinat ?

Je répète que je n'ai rien fait de tout cela.

D: Vous étiez cantinière au 135e bataillon, qui a pris part active à l'insurrection ?

Oui, au 135e bataillon, 1ère compagnie.

D. Quand y êtes-vous entrée ?

Dans le mois de mars. ... »

Léontine Suetens, engagée dans la Commune depuis les premiers jours. Léontine a 24 ans. Condamnée à mort à la fin du procès (peine commuée en déportation au bagne à Cayenne).

Une seule journée de procès où ces femmes sont réduites à leur tenue et leur «mauvais comportements».

Pourtant la condamnation sera bien politique puisqu'elle porte sur l'idée d'un attentat contre le gouvernement accompagné d'accusation de pillage, incendie, etc.

Je ne reviendrais pas ici sur la question du mythe des Pétroleuses et la façon dont Versailles a effacé ces femmes de l'histoire. « J'ai servi comme cantinière » dit Léontine Suetens. Comment entendre ces mots ? Dans nos propres récits, ils n'ont jamais été entendus.

Le ton est donné, dès 1872, par Lissagaray, communard journaliste, dans son Histoire de la Commune, chapitre 34. « Ce fut le procès des pétroleuses. Les huit milles furies embrigadées qu'avaient annoncées les journaux de l'ordre, se réduisaient à cinq. Les débats prouvèrent que ces prétendues pétroleuses n'étaient que des ambulancières d'un admirable cœur. » Louise Michel enfonce le clou dans sa Commune, parue en 1898 : « Plusieurs membres de la Commune et du Comité central étant arrêtés, on pensait généralement que leur jugement aurait lieu d'abord, il n'en fut rien, le gouvernement voulait préparer les esprits aux condamnations, en faisant comparaitre les premières, non pas les femmes qui eussent hautement revendiqué leurs actes, mais de pauvres femmes dont le seul crime était d'avoir été de dévouées ambulancières, ramassant et soignant Parisiens et Versaillais, avec le

même empressement. »

Admirable cœur, pauvres, dévouées... Voilà donc comment les communards dépolitisèrent l'action de leurs consœurs de lutte. Concentrée sur la nécessité de mettre à bas le mythe de la Pétroleuse, les communards en oublièrent de parler du rôle politique des femmes mais aussi des vivandières et cantinières comme travailleuses.

Ce récit eut un impact dans la transmission de la Commune de Paris. Il fallut attendre 1962 et le livre d'une historienne et résistante – Edith Thomas – pour donner à voir les rôles politiques et syndicaux des femmes durant l'insurrection communarde. Ce livre reprenait le stigmatisme en s'intitulant Les Pétroleuses, mais son contenu, portait bien sur l'action politique des femmes durant la commune : comité féminin, proposition de nouveaux enseignements, coopératives du travail et reconnaissance des métiers féminins, rôle politique des vivandières et des cantinières...

Etonnamment aussi, à son tour, Edith Thomas orienta la lecture de l'événement. Tout en écrivant que ces pétroleuses n'existaient pas, elle mettait le mot au centre de la scène. On retrouva ce geste dans le mouvement féministe des années 70, qui fait naître une brochure « Les Pétroleuses », qui stipule dans son numéro 0 que des femmes mirent le feu à Paris en 1871, et qu'elles le firent en travailleuse et femme. Mais c'est le feu qui domine.

La boucle fut sans doute bouclée quand en 2018 dans une exposition à la BNF, les Pétroleuses furent associées dans une exposition aux sorcières, femmes tondues, et autres monstrueuses de l'histoire dont les hommes ont si peur. La comparaison est juste... d'un point de vue masculin. Mais chacune de ces catégories incarne une histoire différente de femmes. Réduire les communardes aux incendies de la semaine sanglante, c'est nier complètement la construction politique du projet communard et leur rôle dans la transformation du travail qu'essayèrent d'insuffler les participant·es à la Commune.

A suivre...

Pénélope «Les contradictions du féminisme: un combat à la fois collectif et intime»



Dans l'épisode de ce balado (podcast québécois), on pose la question de nos contradictions entre notre féminisme et nos contradictions au quotidien.

Le féminisme est-il un idéal parfait auquel il faut se conformer, ou un mouvement qui accepte les failles et les contradictions individuelles? C'est l'épineuse question explorée par la photographe et autrice Julie Artacho et la scénariste Kim Lévesque-Lizotte. Au micro de Pénélope, elles mettent en lumière les tensions entre les convictions que l'on affiche publiquement et les actions que l'on pose dans sa vie privée.

Elles abordent des notions d'intersectionnalité, du féminisme revenu à l'individu en opposition au changement collectif de la société. Comment on maintient des liens, les relations amoureuses... Pour décupabiliser et vivre son féminisme!

Disponible sur [ici radio canada](http://ici.radio.canada)

Podcast

Renverser la table

Révoltes, culture et joie de vivre, par la journaliste Victoire Tuillon. Après avoir bousculé les masculinités avec Les Couilles sur la table et l'amour avec Le Coeur sur la table, elle nous invite à Renverser la table ! Son nouveau podcast pour nous aider à comprendre le monde, les autres et nous-mêmes. Pour ouvrir les yeux, et kiffer quand même. Ici vous écoutez des conversations et des récits avec des gens qui cherchent comment construire un monde meilleur, comment cultiver ses plaisirs sans nuire à personne, comment apprendre à se défendre, à aller bien dans un monde qui va mal sans jamais mettre la tête dans le sable. Politique, musique, sexualités, philosophie, féminismes, économie, littérature : on s'intéresse à tout !

Les couilles sur la table est toujours à l'écoute, en savoir plus dans [le bulletin de mars 2025](#)



Série



H24: 24 heures dans la vie d'une femme

Inspirée de faits réels, une série manifeste qui rend compte des violences faites aux femmes au quotidien. Sur une idée originale de Nathalie Masduraud et Valérie Urrea, 24 films courts audacieux (1 par heure de la journée), d'après les textes de 24 autrices européennes, interprétés par 24 actrices d'exception. Une diversité de voix et de talents, dans une collection forte et engagée. C'est puissant, à voir et revoir !

On s'y retrouve toutes dans un moment de nos vies et de nos journées. Les actrices sont toutes géniales et splendides, mais des points en plus pour Diane Kruger dans 07h et Déborah Lukumena dans 12H !

Disponible encore quelques temps sur arte.tv



UNE SÉRIE CONÇUE ET DIRIGÉE PAR NATHALIE MASDURAUD ET VALÉRIE URREA
CO-PRODUCTION: ARTE FRANCE, LES BATAILLÉES PRODUCTIONS FRANCE, 2020, 21x12'
À partir du samedi 23 octobre à 20:45 sur ARTE et sur arte.tv

Revue de livres

Lire Mazan Pourquoi une majorité de femmes, seules en forêt, préféreraient rencontrer un ours qu'un homme



Procès de Mazan: La déflagration de Cynthia Illouz

L'auteure met en lumière les mécanismes de soumission chimique, l'objectification des femmes et la banalisation des violences en liens avec la pornographie violente que révèle ce procès historique. Elle appelle aussi à une réforme radicale des institutions.

Écrire Mazan d'Élise Costa

Écrire Mazan raconte ce procès historique et son hors-champ. Plus de 165 médias se sont accrédités auprès du tribunal judiciaire d'Avignon. Tous les détails de cette affaire ont parcouru les chaînes d'information et les journaux. Comment raconter ces faits ? Comment écrire la complexité des débats et des rapports humains ? La journaliste Élise Costa raconte la construction de ses articles pour Slate.fr, reproduits dans l'ouvrage, dévoilant en regard sur les pages de gauche ses notes, dessins et recherches préparatoires. En racontant son processus d'écriture — de la longueur des phrases à l'importance des angles ou des premiers mots d'un article —, l'autrice offre une sorte de précis de journalisme judiciaire.



Pour que l'on se souvienne de Caroline Darian

Le 19 décembre 2024 s'est clos le procès de Mazan, inédit par son ampleur, son impact et par le courage de Gisèle Pelicot. Caroline Darian, la fille de la victime et du bourreau, nous offre son regard unique sur cette tragédie, révèle l'inachevé de l'enquête, et poursuit sans relâche son combat contre la soumission chimique et pour la manifestation de la vérité. Pour que l'on se souvienne de ce qui s'est joué à Mazan, avant et après. Pour que l'on n'oublie pas les victimes qui n'ont ni preuves ni souvenirs.

La chair des autres de Claire Berest

L'écrivaine Claire Berest a suivi le procès pour Paris Match, « cherchant, en allant le voir en face, la clé de [son] obsession pour le mal ». La Chair des autres décortique les mécanismes — et les mots — de la bascule vers l'acte criminel, pour des accusés qui reconnaissaient les faits mais niaient farouchement être des violeurs.

Claire Berest
La chair des autres
Albin Michel

MAZAN:
EXPLORATION
DU MAL

Vivre avec les hommes, réflexions sur le procès Pélicot, de Manon Garcia

Le 2 septembre 2024, s'ouvre à Avignon le procès de Mazan. Manon Garcia, philosophe féministe, a suivi ce procès jusqu'au verdict en décembre. Déjà autrice d'ouvrages sur le consentement ou la soumission, elle se pose dans cet ouvrage la question suivante : "Peut-on vivre avec des hommes ?" Lors de ce procès 51 hommes sont accusés d'avoir violé Gisèle Pélicot, lorsqu'elle était droguée par son mari Dominique Pélicot également inculpé. Ce procès est pour la philosophe l'occasion de réfléchir sur la domination masculine, le consentement et la place de la justice pénale dans le système patriarcal.



Dans cet ouvrage, Manon Garcia nous explique qu'après les mouvements féministes, la justice ne suffira pas pour éradiquer les viols. En effet, le procès Mazan révèle la banalité des violeurs (des journalistes, pères de familles, des ouvriers) et la facilité avec laquelle ces crimes ont pu être commis. Durant le procès, la philosophe assiste aux débats, à l'instruction des dossiers. Elle est présente quand les vidéos de viols tournées par Dominique Pélicot sont visionnées devant le public. En assistant au procès, elle est témoin du manque de connaissance par les accusés des violences sexuelles dont ils ont été les auteurs et leur refus de reconnaître leur responsabilité.

Pour la philosophe, s'il est aussi facile de soumettre chimiquement et violer une femme et si autant d'hommes sont prompts à le faire, l'inscription du consentement dans la loi ne changera rien. Pour Manon Garcia, le procès de Mazan souligne que l'immense majorité des hommes ne se sentent pas concernés par les violences sexuelles et que la force et la puissance des mouvements féministes ne les atteint pas.

Malgré la dureté de l'analyse de cet ouvrage, la philosophe nous rappelle aussi la force et l'impact de ce procès dans le monde féministe. Elle décrit l'engagement quotidien et le soutien des militantes féministes aux côtés de Gisèle Pélicot, montrant comment elle, ses avocats et ses soutiens transforment ce procès en un procès féministe historique.



Procès Mazan: Une résistance à dire le viol de Mathilde Levesque

Contournement des faits, minimisation de leur gravité, création de vérités alternatives : les propos tenus au procès des viols de Mazan ont pu ressembler à un exercice d'esquive. Un enjeu majeur des audiences aura été, pendant trois mois, de retrouver le contact avec le réel.

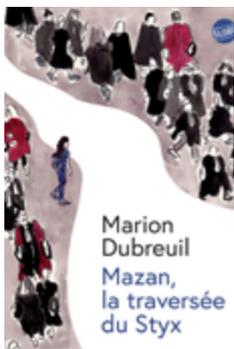
En analysant les discours des différentes parties, Mathilde Levesque (agrégée de lettres) met en lumière notre difficulté collective à nommer et donc reconnaître les violences sexistes et sexuelles. L'autrice analyse le « détournement du sens des mots et des fonctions du langage » à l'œuvre lors des débats.

Notre affaire de Mathieu Palain et Louise Colcombet

Une bande dessinée découpée en trente séquences, chacune dessinée par un auteur différent, couvrant les moments clés du procès des 51 hommes reconnus coupables d'avoir violé Gisèle Pélicot à son domicile.

A travers des histoires individuelles, des portraits et des pages documentaires, la culture du viol et de la violence masculine est dénoncée, avec le procès d'Avignon comme fil conducteur.





Mazan la traversée du styx de Marion Dubreuil

Journaliste spécialisée dans les violences sexuelles, Marion Dubreuil interroge le procès de Mazan et ses effets sur la société. Elle convoque les figures de Gisèle Pelicot et d'autres victimes, révélant les violences ordinaires et la domination masculine. A travers ce procès et d'autres suivis depuis sept ans, elle cherche à comprendre comment de tels crimes peuvent exister.

« Après Mazan, on ne peut plus faire de chroniques judiciaires simplement pour raconter des histoires. En étant extérieur, sans s'impliquer, sans s'engager. [...] Plus que jamais j'ai envie de multiplier les supports, d'épuiser les formes, le compte-rendu en temps réel sur les réseaux sociaux, le croquis d'audience, la chronique radio, l'article rétrospectif. Une chronique à trois cent soixante degrés. Comme si l'exercice de la justice résistait au regard de celles et ceux qui l'observent et tentent de le décrypter. Comme si la vérité se dérobaient sans cesse. »

Marion Dubreuil lève le voile sur les travers qui distordent le traitement judiciaire des affaires de violences sexuelles et sexistes. Elle livre ici une analyse critique personnelle et féministe de la justice française.

Pour que la honte change de camp d'Anna Margueritat

Spécialiste des mouvements sociaux, elle couvre les manifestations depuis plusieurs années en s'intéressant en particulier à la place des femmes au sein des luttes. De septembre au verdict attendu en décembre prochain, elle aura couvert l'intégralité du procès Mazan en tant que journaliste indépendante. Anna Margurita retranscrit cette expérience unique et éprouvante d'un procès public, d'accusés niant leur responsabilité et d'une victime affrontant avec dignité cette violence.

Édité chez la Meute ([réf Solidaires et égales été 2025](#))



Vive les ours !

Concours

Pour participer envoyez un mail à bulletinsolidairesetegales@solidaires.org avec le titre du concours, votre prénom et syndicat/ville/Solidaires locales. Le même mail est valable pour nous envoyer des articles.

Créez l'affiche du 8 Mars 2026

Vous voulez participer à la création de l'affiche de Solidaires pour le 8 mars 2025. Envoyez nous vos projets, et la commission Féminisme de Solidaires sélectionnera les meilleures. A votre imagination !

Votre meilleure insulte

Trouvez la meilleure insulte non oppressive. Avec les meilleures nous ferons un mini-catalogue d'insultes pour s'équiper au boulot, en famille, dans la rue, au syndicat ...

Vos héroïnes féministes

Présentez nous votre héroïne féministe en 500 signes avec une illustration (dessin, photo,...). Les meilleures seront sélectionnées par un jury d'expertes et on les publiera dans les bulletins Solidaires et Egales de septembre 2025 à juin 2026.

On continue nos jeux concours !!

Donc n'hésitez pas à participer